

BRETON - COPÉ QU'AVEZ-VOUS À DÉCLARER ?

La grève et la manif nationale du 29 novembre ont montré une fois encore que les agents de la DGI en avaient vraiment assez !

Assez des réformes empilées les unes sur les autres, assez du manque de reconnaissance des efforts déployés, assez des conditions de travail de plus en plus dégradées.

Lors de l'audience accordée après la manifestation, le conseiller des ministres a assuré que le 16 décembre, lors du CTPM, MM. Breton et Copé afficheraient leur «ambition sociale».

Enfin, pourrait-on dire !

Pour le SNUI, cette ambition ne doit pas être mise au service de la performance de quelques-uns, mais d'abord dédommager les coups durs subis par tous depuis des années. Dans l'urgence, et même si nous attendons une revalorisation conséquente des traitements, nous attendons aussi que les primes soient revues, harmonisées et revalorisées, à commencer par celles des agents C. C'est également un plan de qualifications 2006 plus musclé qu'au stade de son projet (dévoilé en novembre) que nous attendons.

Toutefois, avant le Comité ministériel du 16, le directeur général des Impôts a convoqué un CTPC sur les emplois le 6 décembre. Le SNUI y siègera, mais pour faire état - une fois de plus - du climat dans les services. C'est notamment l'avalanche subie depuis 3 mois par les agents de l'accueil et des secteurs d'assiette qui sera dénoncée (cf. au verso).

Décembre doit demeurer un mois d'action syndicale et les militants du SNUI vont s'employer à développer de nouvelles initiatives. Ils vous tiendront informés.

Dès le 17 décembre, vous pourrez savoir ce qui s'est passé au CTP ministériel en consultant le site snui.fr. Débattre-en immédiatement dans tous les services.



Au verso

- Bilan du 29 novembre
- La surchauffe
- CTPC le 6 décembre
- Agora
- CTPM le 16 décembre

Un 29 novembre porteur d'espoir

Plus de 5 000 manifestants dans un cortège particulièrement « orangé » entre Nation et Bercy, plus de 21 000 grévistes toujours aussi déterminés à obtenir leur dû, voilà pour les chiffres !

Dans un contexte très difficile (une intersyndicale incomplète, des fédérations des Finances inexistantes et un sentiment latent « d'impuissance sociale »), on peut parler d'action réussie, pour les agents de la DGI en tout cas. Ceux-ci ont une nouvelle fois fortement exprimé leur colère et leurs revendications face à la dégradation de leur pouvoir d'achat et de leurs conditions de travail, face à la destruction des emplois.

Dans une dizaine de départements, les taux de grève ont dépassé les 50 %, dans une quarantaine d'autres la barre des 40 % a été allégrement dépassée. Dans les secteurs d'assiette, ce sont plus de 40 % des agents qui ont cessé le travail au niveau national.

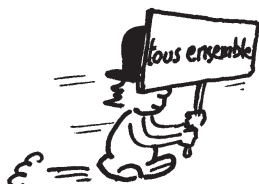
Tous ces « indicateurs » doivent pousser le directeur général à réorienter sa politique, cela doit aussi obliger les ministres Breton et Copé à se pencher tout particulièrement sur la DGI.

AGORA, attention !

Expérimentée dans 12 directions pendant plus d'un an, Agora a fait l'objet d'un bilan et les agents sont unanimes.

La pointeuse sur le bureau, c'est non car elle vole du temps de travail, la sélection au profil et la « gestion des compétences individuelles » par les chefs de service grâce au croisement de données personnelles et professionnelles, c'est non aussi !

Le « libre service », par contre, peut faciliter certaines démarches, mais le SNUI a mis en garde le directeur général s'il s'obstine à vouloir généraliser cette application « made by IBM » en bloc et en l'état : elle sera rejetée car ce qu'attendent les agents, c'est une GHR (Gestion Humaine des Ressources).



Un CTPC « suppressions d'emplois »

1165 emplois, dont 783 pour la seule catégorie C, doivent disparaître en 2006. Ce n'est pas avec ça que les conditions de travail vont s'améliorer ! Et quand la raison invoquée pour justifier ces suppressions repose sur « un potentiel de productivité basé sur l'efficacité de chaque direction », le SNUI prédit que la « mal administration » va encore se propager.

La prééminence de la performance et de la culture du résultat au détriment de la recherche de la qualité du travail, la confiance aveugle dans des applications informatiques largement perfectibles et qui cherchent trop souvent à « fliquer » les agents, le SNUI ne veut plus en entendre parler.

Lors du CTPC du 6 décembre, notre délégation sera renforcée par des camarades « du terrain » qui montreront au directeur général la réalité de ses réformes.

C'est à une nouvelle confrontation que nous nous préparons et notre objectif demeure plus que jamais d'obtenir la réparation de tous les préjudices subis depuis trop longtemps, depuis trop de réformes.

Lors des CTPD/S qui déclineront au niveau local ce nouveau programme de réduction des moyens de la DGI, le SNUI appelle les agents à manifester leur farouche opposition et à interpeller l'opinion publique.

Le CTPM du 16 décembre

Après deux sessions râtées, nouvel examen de passage pour Breton et Copé. A eux de discuter correctement sur le thème de « l'ambition sociale » et à nous de nous montrer examinateurs sévères, pourfendeurs de verbiage et de phrases creuses.

Le SNUI ne se contentera pas de « mesurette », il dira non aussi à tout système de récompense s'appuyant sur la culture de la performance. Il est temps d'obtenir des mesures générales de dédommagement, tous les agents les attendent ! Plan de qualifications renforcé et pluriannuel, négociation sur les primes, réforme de la notation : voilà les 3 exigences du SNUI.

Les mobilisations répétées qui secouent la DGI depuis plusieurs mois doivent trouver des réponses lors de ce CTPM.

La surchauffe

La situation dans les secteurs d'assiette et dans tous les services en contact direct avec les usagers est explosive.

Débrayages, remises de téléphones aux chefs de service, dépôt de cartons remplis de « relances amiables » aux directeurs, refus de répondre aux courriels dans les 48 heures, rédactions de motions et de pétitions, interpellations de la hiérarchie sur les objectifs irréalisables... Toutes ces actions se développent partout en France de façon spontanée, mais néanmoins durable, depuis deux semaines. Elles sont recensées sur snui.fr, rubrique : Téléphones en grève, Accueil en berne.

Le SNUI a interpellé la direction générale sur toutes ces « affaires » de relance amiable, de redevance, d'augmentation du contentieux et a exigé des solutions d'urgence pour sortir les agents de l'asphyxie.

Aujourd'hui, aucune mesure générale n'a été prise, aucun dédommagement n'est annoncé et le SNUI soutient tous les agents engagés collectivement dans le refus d'exécuter certaines tâches.

Et qu'on ne vienne pas nous parler de sanctions !